



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 19 décembre 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 11 décembre 2024

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86
Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 70
Nombre de procurations : 11

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Guillaume RUET	Madame Delphine BLAYA
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Rémi DETANG	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Patrick AUDARD
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Léo LACHAMBRE
Monsieur Jean-François DODET	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Hana WALIDI-ALAOUI
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Jean DUBUET
Madame Odile GOIZET-DUMONT suppléante de M. Dominique GRIMPRET	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Marien LOVICH	Monsieur Jean-Marc RETY
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Massar N'DIAYE	Madame Catherine PAGEAUX
Madame Marie-Hélène JUILLARD- RANDRIAN	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Didier RELOT
Madame Christine MARTIN	Monsieur Emmanuel BICHOT	Madame Monique BAYARD
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Caroline JACQUEMARD	Madame Catherine GOZZI
Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Monsieur Philippe SCHMITT
Madame Céline TONOT	Madame Céline RENAUD	Madame Isabelle PASTEUR
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Madame Céline RABUT
Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Bruno DAVID	Monsieur Frédéric GOULIER
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Laurence GERBET	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Brigitte POPARD	Madame Claire VUILLEMIN	Monsieur Adrien GUENE
	Madame Stéphanie MODDE	Madame Noëlle CABBILLARD
	Monsieur Olivier MULLER	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX

Membres absents :

Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Christine MARTIN
Madame Anne PERRIN-LOUVRIER	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur Gaston FOUCHERES	Madame Kildine BATAILLE pouvoir à Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur Patrick BAUDEMONT	Monsieur Christophe BERTHIER pouvoir à Monsieur Christophe AVENA
Monsieur Cyril GAUCHER	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Monsieur Denis HAMEAU
	Monsieur David HAEGY pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Madame Bénédicte PERSON-PICARD pouvoir à Monsieur Samuel LONCHAMPT
	Madame Catherine VICTOR pouvoir à Monsieur Guillaume RUET
	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Madame Monique BAYARD
	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Monsieur Jean DUBUET
	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI pouvoir à Monsieur Jean-Marc RETY

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES**Rapport sur la situation en matière en développement durable 2024**

Dijon métropole en délibérant en septembre 2024 son plan climat et biodiversité, a élaboré sa feuille de route en matière de transition écologique jusqu'à 2030.

La nouvelle formule du rapport développement durable 2024 marque l'entrée de Dijon métropole dans une nouvelle phase : celle de la mise en œuvre et du suivi du plan climat et biodiversité.

Le rapport développement durable devient un véritable outil de suivi de l'action directement menée par Dijon métropole dans le cadre du plan climat et biodiversité. Sans être exhaustif, il a vocation à présenter chaque année la diversité des actions engagées par la métropole répondant pleinement aux objectifs fixés du plan climat et biodiversité. Il met ainsi en exergue l'exemplarité de la collectivité en mettant en avant des projets systémiques, coopératifs et innovants. Cette ambition forte s'inscrivant dans la continuité de l'action menée depuis 2001 en matière de transition écologique.

Tout en respectant les 5 grandes finalités du développement durable, ce rapport développement durable s'enroule autour des 3 axes stratégiques du Plan Climat et Biodiversité que sont l'atténuation, l'adaptation et la coopération ainsi que de ses 15 grands domaines d'activités que sont la mobilité, le logement et l'habitat, la production d'énergie, la production et la consommation de biens et services, l'agriculture et les espaces de nature, l'eau, l'alimentation, la justice sociale, les mutations économiques, la santé-cadre de vie et qualité de vie, les services rendus par la nature, la gouvernance partagée, la coopération extra territoriale, la mobilisation ainsi que le partage de la connaissance et des compétences.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- de prendre acte du rapport de situation en matière de développement durable de Dijon métropole 2024.

SCRUTIN	POUR : 81	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 11 PROCURATION(S)	